

L'«R» de La Pesse

Août 2015 - n°

33



Le mot du maire

Les Pesserandes et Pesserands auront, au cours des beaux jours d'été, vu beaucoup d'engins de chantier sur notre commune.

En effet, il fallait terminer le Relais Santé dans les délais pour une ouverture à l'automne 2015. Cette construction, financée par la Communauté de communes et par diverses subventions ouvrira ses portes ce début d'automne.

Les abords et la circulation autour de ce bâtiment sont provisoires car les autres édifices qui viendront s'implanter sur cette zone pourraient perturber, pendant leur réalisation, les accès qui ne sauraient alors être définitifs pour le Relais.

Au centre du village, derrière l'hôtel Burdet, des travaux de réseaux sont en cours. Ils sont nécessaires à l'implantation d'un lotissement dénommé «Le Village». C'est une initiative privée qui est à l'origine de ce futur lotissement qui comprendra 6 parcelles donc 6 constructions qui seront des maisons individuelles.

A ce jour, il n'existe pas de planning de réalisation des constructions envisagées, cependant elles viendront grossir au fil du temps, le patrimoine bâti de notre commune.

Un chantier d'enfouissement des lignes ErdF sera réalisé fin d'été, début d'automne, le long de la route de la Borne au Lion. Nous espérons que la gêne occasionnée pour la circulation des véhicules sera peu pénalisante pour les usagers.

Voilà pour les travaux les plus significatifs.

Par ailleurs « aux 4 coins » de notre commune, des aménagements divers ont été réalisés pour améliorer le quotidien des habitants.

Il apparaît donc de cette façon, aux yeux de chacun, que le dynamisme pesserand n'est pas une légende.

Les efforts de l'équipe municipale sont tournés vers des projets conformes à ce que les conseillers municipaux ont énoncé lors de la rencontre des vœux fin 2014.

Comme le distillent les médias de toute nature, les moyens financiers dévolus aux communes par l'Etat diminuent de façon progressive mais certaine.

Cependant, la volonté de l'équipe n'est pas de se résigner mais au contraire de poursuivre la réalisation d'équipements et structures nécessaires au développement, de façon à ne pas freiner le dynamisme qui fait partie de la culture locale.

Tout laisse à penser qu'en 2016 il y aura à nouveau des réalisations à l'initiative de la commission municipale « Aménagement, Urbanisme, Environnement » pour améliorer le cadre de vie des citoyens de notre commune.

FRANCIS MORICHEAU



◁ Le futur Relais Santé

△ Travaux d'enfouissement de ligne électrique vers la Borne au Lion

Chien errant ou chien en liberté ?

Plainte, regret, incompréhension, question... La nature des paroles concernant les chiens dans notre village, recueillies par les élus ou la secrétaire de mairie, varie.

Cependant tous les propos traduisent la gêne ou la crainte.

Nous ne sommes pas tous égaux devant le sentiment que peut faire surgir un chien inconnu, fut-il le meilleur animal du monde, s'avançant vers nous.

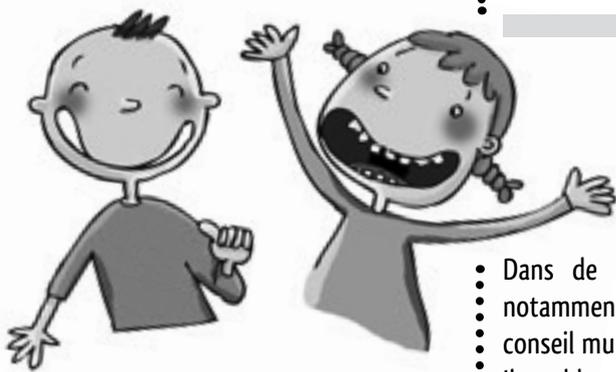
Chien errant ou chien simplement en liberté ? Tout est affaire d'interprétation.

Si chacun fait l'effort de se mettre à la place de l'autre, tout devrait rentrer dans l'ordre pour le bien-être de tous nos visiteurs et de tous les habitants de La Pesse.

Cela effacerait les crispations inutiles et d'éventuels conflits.

Il est d'ailleurs à noter qu'en dernier recours, la fourrière demeure le moyen le plus sûr de faire respecter un arrêté. Les propriétaires qui aiment passionnément leurs quadrupèdes feront tout pour ne pas en arriver là !

LE CONSEIL MUNICIPAL



Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

Merci de bien vouloir respecter ces horaires !

Route de la Borne au Lion : enfouissement de ligne électrique

Le projet d'enfouissement des lignes de Moyenne Tension traversant la combe des Pattes et la combe de Malatrait était en gestation depuis plusieurs années. Les interventions difficiles sur ces lignes en hiver, lorsque le poids de la neige provoque des ruptures de câbles ou de poteaux, ont convaincu ERDF de passer en souterrain.

Désormais la moyenne tension alimentant les maisons du secteur de la Borne au Lion viendra de La Pesse en suivant la voie communale N°7, et non plus de L'Enquerne. Les travaux d'enfouissement ont démarré ce lundi 24 août. Ils sont assurés par l'entreprise TATTU TP de Guyans Vennes dans le Doubs.

Une grosse machine à chenille entraîne une trancheuse d'environ 1 m de diamètre. Le câble se déroule au fond de la tranchée (90 cm) avec l'avancée de la machine. La fouille est rebouchée à mesure et le surplus servira avantageusement pour combler quelques fossés ou trous en bordure de route.

Ces gros travaux devraient être réalisés en 45 jours calendaires soit au plus tard fin septembre ce qui entraînent des perturbations de circulation.

Ainsi l'arrêté municipal prévoit l'interdiction de circuler sur la voie communale de la Borne au Lion à partir du 17 août, depuis le parking de Sous les Bois jusqu'au Berbois, et ce du lundi au jeudi de chaque semaine.

Toute déviation étant impossible, cette interdiction ne s'appliquera pas aux riverains de cette voie.

Les lignes et les poteaux actuellement situés dans les combes seront déposés courant octobre une fois les nouveaux branchements effectués.

Les quelques désagréments provoqués par ces travaux seront largement compensés par l'effacement des lignes dans les combes redevenues vierges de toute pollution visuelle.

Merci de la compréhension de tous.



Installation d'un conseil municipal des jeunes

Lors des dernières rencontres citoyennes du mois de mai, une des questions soulevées a été celle de la place des jeunes dans le village.

Dans de nombreuses villes et villages, notamment celui voisin des Bouchoux, un conseil municipal des jeunes a été créé.

Il semble que ce soit un premier élément de réponse à la question posée.

Permettre aux jeunes de s'inscrire dans une démarche citoyenne, responsable et active, force de propositions et de projets doit être un élément guidant l'action municipale.

Dans notre village tout est à faire de ce point de vue.

Vous êtes jeune, âgé de 10 à 15 ans ou encore plus jeune ou un peu plus âgé.

Vous êtes adulte, intéressé par le sujet et la démarche.

Une réunion vous est ouverte samedi 12 septembre en mairie à 9 h.

Ce sera l'occasion d'évoquer le cadre qui prévaut à l'installation d'un conseil municipal des jeunes, d'écouter, de susciter l'envie ou d'en prendre la mesure.

Ce sera l'occasion de parler de l'accompagnement par les adultes d'une telle instance. De la place offerte à cet effet à des adultes qui ne sont pas forcément conseillers municipaux.

Cette réunion sera, par votre présence, le début d'une aventure que nous souhaitons riche et productive dont notre village a besoin.

Pour le conseil municipal,
CLAUDE MERCIER



La journée des voisins à L'Embossieux

C'est la 7ème édition de cette journée devenue une tradition vers le 22 août. Lancée par quelques habitants de l'Embossieux, l'idée a séduit et ce sont près de 60 convives (Et encore, tout le monde n'a pu être présent) qui se sont retrouvés chez Roselyne et Daniel à L'Emboutilleux. Dans la maison aux volets bleus qui aurait pu inspirer Maxime Le Forestier. La recette est simple : mise en commun des victuailles et des boissons et surtout de l'amitié, du sens du partage et du plaisir de se retrouver.

On recrute un peu large jusque vers la Coinche et Chaudezembre... Certains aujourd'hui éloignés comme Patrick Verdier reviennent pour l'occasion. La journée battra son plein jusqu'à la nuit autour de la soupe de légumes. A voir l'ambiance de cette journée qui est une fête, on se dit que vivre à L'Embossieux ça doit être sympa !

Recueilli auprès des joyeux habitants de L'Embossieux
par LA COMMISSION COMMUNICATION



Que faire de vos vieux vêtements ?

On déplore la dépose de sacs de vêtements à côté des moloks de L'Embossieux. Il est rappelé qu'il existe des lieux de dépose de ces sacs à Viry, Oyonnax, Saint-Claude et dans les déchetteries environnantes notamment celle de Septmoncel ouverte le vendredi et le samedi aux horaires suivants : 9h15 - 12h45 et 13h15 - 17h00. La réussite du TRI est une affaire collective. Plus généralement, si vous ne savez que faire de certains déchets, ou si vous ne pouvez les transporter, contactez : Le SICTOM du Haut Jura : 03 84 45 52 98, la Mairie de La Pesse : 03 84 42 70 83, le délégué SICTOM, commune de La Pesse : Claude MERCIER : 06 38 51 43 73.

RÉGINE PONCET

Restauration de la tourbière

« Sur la Semine »

La tourbière de « Sur la Semine », à la sortie du village, en direction de Désertin a subi des travaux de restauration durant l'été. Réalisés par le Parc naturel régional du Haut-Jura, dans le cadre d'un programme européen « LIFE », l'objectif était de restaurer sa capacité à retenir de l'eau.

Exploitée pour produire de la tourbe pour le chauffage, les stigmates sont bien visibles. Des wagonnets « Decauvilles » ont même été abandonnés dans une fosse, témoin d'une exploitation « intensive », probablement entre les deux guerres.

Dans un premier temps, les saules ayant colonisé une des fosses ont été coupés et évacués, pour permettre à la lumière d'atteindre le sol.

Les fossés et points bas drainant l'ancienne fosse d'exploitation ont été oblitérés par quatre palissades en épicea. Les travaux ont nécessités de grandes précautions pour ne pas tasser la tourbe lors du déplacement des engins, détruisant son rôle « d'éponge ».

Ces aménagements devraient permettre de conserver un niveau d'eau stable permettant à la végétation turfigène (capable de produire de la tourbe) de se réinstaller. L'oblitération du fossé dans le haut-marais devrait également créer une mare favorable à la faune et à la flore spécifiques aux tourbières, comme les libellules.

Le territoire communal recèle de nombreuses tourbières qui elles aussi ont été perturbées par le passé. D'autres actions de restauration pourront y être envisagées.

Pour en savoir plus :
www.life-tourbieres-jura.fr/





La Cabane à crêpes

Pierre Pannier, originaire de Bretagne, a installé sa cabane à crêpes devant le gîte des tavaillons sur l'espace dont Valérie Leroy a la jouissance durant l'été.

Ils ont travaillé en partenariat durant cette lumineuse saison pour la plus grande joie des touristes et des locaux.

Les clients ont été très sensibles à l'aspect convivial du lieu et souvent surpris s'y sont arrêtés pour de belles rencontres partagées autour d'une crêpe.

Pierre a construit cette cabane avec l'aide de plusieurs personnes. Il a proposé des ateliers crêpes aux scouts de passage, aux enfants accompagnant leurs parents à pied, à vélo, heureux de pouvoir se poser un instant.

Pierre a donc trouvé ce qu'il cherchait : convivialité, partage, rencontres, amitiés. Les soirées musicales organisées durant l'été avec Valérie ont été autant de réussites.

Sa personnalité et sa cabane ont contribué à l'animation estivale de notre village ravivant la flamme d'un esprit d'accueil qui nous est cher et dont nous nous sommes réjouis lors des dernières rencontres citoyennes.

Elle sera bientôt démontée et offerte aux maraîchères de «Faut qu'ça pousse». Le sens du partage sera donc de mise jusqu'au bout.

Pierre n'est pas sans idées ni projets. Il n'est pas impossible qu'on le revoie. Peut-être dans une nouvelle cabane à crêpes, hivernale cette fois.

Recueilli auprès de Pierre Pannier par
LA COMMISSION COMMUNICATION



RAPPEL



Bibliothèque

*La bibliothèque du «Relais»
est ouverte tous les 1er &
3ème jeudis du mois
Prêts de livres et de DVD
Salle de la mairie (La Pesse)
Horaire : de 16h à 19h*

Etat civil

Mariage :

• • •

Fabio LUXI & Marie LUCIA-LABRY

Le 18 juillet

Décès :

• • •

Christian PEGUY

Le 31 mai

• • •

Andréa BLANC née SAINT-OYANT

Le 21 juillet

Le calendrier

Rentrée scolaire

Le 1er septembre pour les primaires,
les sixièmes et les secondes,
le 2 septembre pour tous les autres

• • •

Rencontre citoyenne

Le 11 septembre à 20 h,
au Relais des Skieurs,
(présentation du travail effectué
sur l'histoire du village)

• • •

Fête de la Pesse

Les 5 et 6 septembre

• • •

La Forestière

Le 19 septembre / Cyclo
Le 20 septembre / VTT

• • •

Azimuth Festival

> Organisation U.S. La Pesse
Les 2, 3 et 4 octobre

• • •

A.G. de l'Association des Parents d'élèves

Début octobre

• • •

Bourse aux skis

> Organisation A.P.E.
Début novembre